

LE RENDEZ-VOUS de l'UVRE : PARIS - ILE DE FRANCE
du samedi 9 décembre 1995

Thème exceptionnel : " 1955-1995 : 40 ANNEES DE L'UVRE "

Ce rendez-vous annuel s'est déroulé dans une période particulièrement difficile, il fut néanmoins maintenu malgré les circonstances et les nombreuses excuses transmises. Il fut exceptionnel puisque le thème concernait les quarantes ans de l'UVRE (1955 - 1995).

Après quarante années d'activités ininterrompues, l'UVRE reste fidèle à sa tradition de rassembler périodiquement des Vénérables Maîtres, à Paris et en province, afin d'échanger idées et expériences vécues en loge et de renforcer cet égrégora particulier, pour oeuvrer utilement au sein de la G.L.D.F.

Cet anniversaire méritait d'être souligné, pour évoquer des témoignages spécifiques du rôle de l'UVRE. De nombreux Frères ont découvert des aspects méconnus dans l'histoire, parfois mouvementée, de la vie de notre obédience. Notre Président d'Honneur de l'UVRE, Jean-Claude GABRIEL a su captiver chacun de nous, par l'impact positif de cette institution aussi informelle qu'opérative.

Mon Cher Jean-Claude, tu as la parole !

Mon Très Cher Frère Président,
Très Respectables Frères Grand Officiers,
Vous tous, mes Très Chers Frères Vénérables Maîtres,

Comme l'a dit notre Frère Président, les circonstances extérieures sont telles, que nous ne sommes qu'un noyau pour cette réunion. Ce petit nombre, à la fois je le regrette, je le comprends, mais je n'en suis pas attristé.

Trente cinq années d'activité personnelle à l'UVRE et en d'autres fonctions m'ont appris que l'on bâtit souvent autour d'un noyau très actif. Après, il reste à gérer, former et associer la quantité des Frères, tout en continuant à former des noyaux solides.

Je ne ferai pas d'analyse aujourd'hui sur l'existence et le rôle de l'UVRE. Je ne vais que vous raconter l'histoire de l'UVRE, un organisme maçonnique assez exemplaire, créé il y a 40 ans et qui n'a jamais connu de crise interne, qui a toujours coopté son président à l'unanimité. L'organisme a évolué, mais il est resté fidèle à ses principes d'origine.

Je vous raconte donc cette histoire dans laquelle je fus témoin et acteur, en m'appuyant sur les documents qui sont aux archives.

Il y a des leçons à tirer de cette histoire. A vous, à chacun de le faire, moi je raconterai.

Je vous dois deux explication préliminaires :

Je me suis toujours aussi bien entendu avec les anciens qu'avec les jeunes Maçons. Mon père, qui était V.M. de la loge Cosmos, dont le Vénérable actuel est présent, a été membre, après la guerre, du comité national de réintégration des Francs-Maçons à la G.L.D.F. Il était 33ème.

Par lui, j'ai connu beaucoup de Maçons, y compris des dirigeants, alors que je n'étais qu'adolescent. J'étais donc familier avec des dirigeants de la G.L.D.F., mais je n'étais pas encore initié.

Ensuite, il s'est trouvé qu'à vingt ans, officier issu de la résistance, j'ai été affecté au cabinet du Ministre de la guerre. J'ai fait la connaissance très étroite du directeur de cabinet qui s'appelait Charles RIANDET, membre du Suprême Conseil de France, qui en devint plus tard le Grand Commandeur.

Dans cette HISTOIRE MACONNIQUE des années 1945-1965, nombre de documents ont été publiés, pour beaucoup incomplets ou inexacts surtout. En ce qui concerne la CRISE DE 1964, j'ai eu de nombreux entretiens personnels avec à peu près tous les dirigeants et acteurs de cette époque.

Dans la majorité des obédiences du monde, les Vénérables ou les Passés Vénérables jouent avec les dirigeants, un rôle essentiel dans les débats que nous réservons aux députés lors des Convents et Tenues de Grande Loge. Il n'y a guère que dans des obédiences Françaises, telle que la G.L.D.F. et quelques autres, sous l'influence du temps et du

contexte civique profane, qu'a été instauré le double système du Vénérable Maître et du Député, ce dernier votant les grandes décisions obédientielles.

U.V.R.E. , quel nom intrigant !

Pourquoi les fondateurs ont-ils choisi ce nom ?

Il faut savoir qu'une première tentative d'organisation des Vénérables Maîtres et anciens, avait été lancée sous le nom de GAVRE : Goupement des Vénérables et Anciens Vénérables du Rite Ecossais et on trouve cette expression Rite Ecossais et non pas VV. MM. de la G.L.D.F. Lorsque j'en ai parlé avec les fondateurs, ils m'ont indiqué que c'était bien pour montrer que ce n'était pas un organisme à pouvoir obédientiel, ni un organisme de décision et que naturellement, ils transmettraient toutes leurs propositions au Conseil Fédéral.

- 1948 -

On retrouve effectivement en février 1948, dans le bulletin intérieur de la G.L.D.F., un communiqué du GAVRE : Appel aux Vénérables et anciens Vénérables..... et qui préfigure tous les thèmes que reprendra l'UVRE.

Ce GAVRE avait l'ambition de se réunir tous les derniers "cinquièmes" samedi du mois et d'avoir des programmes de sujets à traiter ensemble. Tous les VV. MM. et anciens VV. MM. en étaient automatiquement membres, sans avoir à remplir de bulletin d'adhésion, ni payer de cotisation. Le Conseil Fédéral avait jugé la création de cette organisation très utile pour la G.L.D.F. Le GAVRE, sans doute trop ambitieux, s'éteignit.

Lorsqu'une poignée de frères voulurent reconstituer le GAVRE, ils décidèrent de choisir un autre nom, qui soit à la fois différent mais très proche. Ce fut l'UVRE : Union des Vénérables et anciens Vénérables Maîtres du Rite Ecossais.

- 1955 -

C'est le 27 mai 1955 qu'un groupe de Vénérables et d'anciens Vénérables Maîtres, la plupart également députés, adopte un règlement intérieur qui constitue l'acte de création officiel de l'UVRE, après quelques réunions amicales.

Il existe un document officiel, confirmant l'autorisation du Conseil Fédéral, daté du 27 mai 1955.

Ce règlement indique les principes de l'UVRE. Il possède une page de règles administratives sur les élections, le renouvellement, les différentes règles de fonctionnement.

Quelque années plus tard, je ferai enterrer ce règlement intérieur, ne conservant que les principes. L'UVRE est un organisme qui doit et a réussi à travailler de manière informelle, par consensus et sans avoir besoin d'aucune rigidité dans ses règlements administratifs.

Parmi les fondateurs, il y a beaucoup de noms qui ne sont évocateurs que pour les très anciens frères. Ce furent tous des Vénérables très actifs.

Le plus actif parmi les actifs était Jean _____, éditeur de nombreux ouvrages maçonniques et qui fut un Maçon infatigable pendant de longues années. Comme autre fondateur, le frère _____ que j'ai rencontré par hasard il y a quelques jours. Le frère _____ pilier de la commission de la paix. Le frère Gustave _____, de la loge Charles Magnette, le frère _____ de la loge l'Abbé Grégoire, etc...

En 1955, régnait une très forte ébullition à la G.L.D.F. Certains dirigeants dont le Grand Maître Louis DOIGNON et le Grand Commandeur Charles RIANDET voulaient, avec des motifs maçonniques intéressants, pour améliorer la situation maçonnique internationale et européenne de la G.L.D.F., mais aussi et surtout pour des objectifs stratégiques que j'ai connus plus tard de leur propre bouche, obtenir à tout prix une alliance fédérative avec la G.L.N.F., dite "BINEAU". Puis une alliance resserrée, officielle et mythique avec la G.L.U. d'Angleterre, la reconnaissance internationale et la rupture totale de toute relation et visite avec nos frères du G.O.D.F. Le projet provoque des discussions sérieuses dans toutes nos loges et une très forte opposition. Je n'étais alors qu'Apprenti.

Par décision des Maîtres de ma loge, j'ai pu à titre exceptionnel être invité à un certain nombre de débats pour être informé... et formé.

Par incidence, une clause a fait sourire nos loges. Les deux obédiences allaient constituer une fédération, rester autonomes, mais alors...quels Grands Maîtres ? Comment élire les Grand Maîtres ?

La solution proposée était que les deux Grand Maîtres, qui avaient réalisé les accords, deviennent Grand Maîtres à vie.

Quelle perspective !

Finalement le projet proposé a provoqué une telle réaction de rejet dans nos loges, que le Grand Maître DOIGNON dut la retirer de l'ordre du jour du Convent, avant même qu'il n'y ait un vote, la réaction était sans équivoque et le décalage complet, entre le groupe de dirigeants et nos loges.

- 1960 -

Je fus élu V.M. de ma loge "Cosmos" et député en 1960. Je rejoignis immédiatement l'UVRE et ses très sympathiques et très intéressantes réunions, en petit comité il faut le dire, ce qui n'a pas empêché un excellent travail qui va devenir très rapidement spectaculaire, en raison des événements et de la volonté d'un groupe de Vénérables de ne pas subir et d'agir.

L'année 1964 commence par un changement, puisque le bureau décide de me choisir pour que je sois élu Président, succédant ainsi au frère Georges RICHAUD que les anciens, ici, ont bien connu. C'est donc la proposition de Georges, qui pendant des années m'appellera son fils spirituel. Avec un certain degré d'inconscience, j'accepte. Je suis le plus jeune Vénérable, mais je pose deux conditions préalables, pour lesquelles j'obtiens un accord unanime des anciens.

D'abord, dans les réunions générales ordinaires de l'UVRE, la parole devra totalement circuler.

La seconde condition, c'est de faire un très gros effort de communication avec la province et l'Outre-Mer, car l'UVRE avait une résonance beaucoup trop parisienne, qui me paraissait impensable et impossible pour un organisme maçonnique.

Pour m'épauler, deux vice-Présidents qui sont des frères expérimentés, et , qui feront une longue carrière et auront de nombreuses responsabilités au Conseil Fédéral, dans les années qui suivent.

Pour communiquer avec tous les Vénérables en chaire, et ce sera repris par la suite, j'envoie un questionnaire à tous les Vénérables de la G.L.D.F., pour qu'ils puissent nous dire, par ordre de priorité, leurs principales questions. Je ne vous cacherai pas que ce pourrait être la même réponse aujourd'hui.

Par ordre d'urgence :

- Le recrutement,
- L'assiduité,
- La formation du prochain Vénérable Maître,
- La formation du collège d'officiers.
- et accessoirement, que peut faire l'UVRE ?

Je commence à entreprendre des voyages au nom de l'UVRE dans de nombreuses loges. Cela me mènera dans toutes les régions maçonniques en quelques années, y compris en Afrique comme dans l'Océan Indien, mais rassurez-vous, pas aux frais de l'UVRE, !

Nous avons bénéficié pendant de très nombreuses années d'un secrétaire dévoué : , qui était un personnage étonnant, puis plus tard, notre frère (qui est malheureusement couché à cause d'une grippe et qui regrette beaucoup ne pas être présent aujourd'hui. Nous l'avons remercié pour son importante activité, lors de nos journées nationales à TOURS).

Un trésorier, toujours actif aujourd'hui dans sa loge, nous aidera pendant quelques années, ainsi que les frères . et

Pour briser complètement ce cercle trop exclusivement parisien, nous instaurons des réunions générales et aussi des dîners-débats, les soirs de Tenue de Grande Loge et du Convent.

A l'époque, l'ordre du jour des différentes réunions le permettait encore. Une soirée était consacrée à l'UVRE et ainsi, de nombreux Vénérables Maîtres d'Outre-Mer et de Province, qui se trouvaient être députés, et il y en avait beaucoup, en profitèrent pour venir au Convent et ensuite, assister au dîner-débat de l'UVRE. Ainsi, ils participèrent à nos échanges de vue et nous avons commencé à former un réseau solide d'amitié et d'échanges.

Le résultat de ces actions fait passer en un an le nombre de cotisants de 30, ce qui était très faible, à plus de 130 et puis cela continuera jusqu'à 300, puis 400 et plus. Mais un certain nombre de membres commencèrent vite à accumuler un retard de cotisation. Tous les VV. MM. en chaire, malgré tout, ont toujours été informés de ce qui se passait, ainsi que des échanges de vue intervenant à l'UVRE.

Compte tenu de la moins grande mobilisation habituelle des VV. MM. de Paris, c'est un peu comme les députés, l'équilibre en nombre de participants Province-Paris, s'établit dès la première réunion, parce que lorsque les députés et

Vénérables de Province sont à Paris, ils viennent aux réunions, alors que les parisiens continuent à faire la navette entre leur famille et leurs occupations. Et le résultat que j'espérais est obtenu : dès fin 1964, la moitié des assistants à nos assemblées, sont des VV. MM. de Province, et plusieurs d'Outre-Mer, qui seront fidèles pendant toute la vie de l'UVRE et une petite moitié de frères parisiens.

L'expérience montre qu'il y a un défaut. C'est que les Vénérables qui habitent loin, et qui ne sont pas députés, ont peu l'occasion de participer, mais lorsqu'ils viennent à Paris, ils demandent souvent à voir des membres du bureau de l'UVRE et ils reçoivent de toutes les façons les compte-rendus.

L'expérience a encore montré, que ce soit en Province ou l'Outre-Mer, qu'il y a des Vénérables et députés actifs bien connus et que les idées se transmettent par osmose ou bouche à oreille.

- 1964 -

Le Convent de 1964 sera un événement très important pour la G.L.D.F. et pour l'UVRE, même si cela paraît très loin aujourd'hui.

Sachez que le Grand Maître Richard DUPUY avait suspendu les relations administratives entre la G.L.D.F. et le G.O.D.F. en 1959, décision confirmée en Convent (mais les 3/4 de nos loges n'ont jamais accepté d'en tenir compte au plan local, estimant que c'était un problème de Conseil Fédéral, d'ailleurs le Grand Maître lui-même, pour obtenir le vote avait dit que cela ne changerait rien dans les loges, ce n'était qu'au niveau du Conseil Fédéral. Il a été pris au mot).

Ma propre loge COSMOS avait organisé, pour une date suivant le Convent, une Tenue Blanche Fermée pour entendre M. Raoul Follereau, animateur de l'action humanitaire mondiale en faveur des lépreux. Avaient notamment été invités le Grand Maître Richard Dupuy et une délégation du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Le Temple Franklin Roosevelt était bondé, et comme le V.M. de COSMOS avait été appelé en déplacement à l'étranger, les Vénérables Maîtres d'honneur et tous les anciens VV. MM. décidèrent que, conformément à la règle, il m'appartenait en qualité de Premier Surveillant, de diriger cette Tenue.

C'est ainsi que pour la première fois de ma vie, j'eus à tenir le premier maillot. Les circonstances accélérèrent donc ma formation. Le premier moment de surprise passé, le Grand Maître Richard Dupuy se conduisit fort élégamment, et je compris beaucoup de choses sur le fonctionnement du Convent et la complexité des relations entre le Conseil Fédéral et les loges.

En 1964, le Grand Maître et le Conseil Fédéral passent à la proposition totalement inverse et contraire et demandent au Convent la ratification d'un traité d'alliance de la G.L.D.F. avec le G.O.D.F.

Le Grand Commandeur RIANDET s'y oppose spectaculairement et va saisir cette occasion, qu'il attendait impatiemment, m'avait-il expliqué en tête à tête, pour grâce à son autorité et son pouvoir sur le rite, faire partir à BINEAU, le Suprême Conseil, les ateliers supérieurs et le maximum de loges de la G.L.D.F.

La ratification du traité d'alliance est votée par appel nominal le jeudi, la majorité des députés l'approuvent.

Dans cette majorité, un grand nombre de députés dont moi-même, aurait préféré un simple rétablissement des relations plutôt que ce traité d'alliance (finalement, on décidera, de longues années plus tard, de conserver les relations administratives et de supprimer le traité d'alliance). Dans cette atmosphère de très grande crise on sent que l'éclatement de la G.L.D.F. risque de se produire dans les heures qui viennent et les menaces sont très fortes. Nous avons le soir même le dîner-débat de l'UVRE.

Nous décidons au bureau, que malgré la gravité de la situation, il est essentiel que l'UVRE respecte sa règle, à savoir : qu'elle ne débat jamais en Convent d'un sujet qui est brûlant ou qui est à l'étude du Convent. En conséquence, le débat de l'UVRE où sont présents de nombreux Vénérables de Province et de Paris malgré les événements, sur un ton très calme, très chaleureux, a lieu sur la question annoncée : "le rôle du Vénérable Maître, dans le recrutement et la formation des jeunes Francs-Maçons".

Nous sommes nombreux à éprouver une grande émotion, parce que la chaleur fraternelle règne entre les Vénérables, mais que nous sentons aussi la passion sous-jacente à l'extérieur de notre réunion et qui va déchaîner le lendemain certains dirigeants décidés à la cassure.

Je sens que deux ou trois Vénérables présents et pourtant très chaleureux vont être de ceux qui vont partir, pour obéir au Grand Commandeur, mais surtout qu'un grand nombre est complètement déboussolé, atterré, ne sachant plus qui croire entre le Grand Maître, le Conseil Fédéral, le Grand Commandeur, le Suprême Conseil.

La cassure aura lieu. Elle entraînera le départ définitif d'environ 700 frères, qui vont suivre les dissidents (et non pas 2 à 3.000 frères comme prétendu dans certaines déclarations, y compris dans des livres maçonniques, co-signés par des membres de la G.L.D.F.).

Il est vrai que pendant quelques semaines, nous avons pu craindre qu'il y ait plusieurs milliers de départs dans le désordre qui s'était instauré.

Le surlendemain matin, avant la clôture du Convent, le Grand Commandeur RIANDET fait porter au Grand Maître (ce sont là des événements historiques, archivés), la notification de la décision du Suprême Conseil, de "rompre ses relations avec la G.L.D.F." Je constate un désordre qui s'accélère. Des Conseillers Fédéraux démissionnent, d'autres sont candidats alors que l'on sait qu'ils refusent le vote du Convent. Dans un geste d'unité, ils sont élus par le Convent Conseillers Fédéraux.... et ils démissionnent deux jours après pour tenter d'ajouter au désordre.

Je me dis, bien que je n'aie aucun pouvoir, que la situation risque de se détériorer et je dois trouver un moyen d'agir. Je commence dès le lundi et pendant plusieurs semaines, une série d'entretiens individuels, d'abord, avec tous ceux des membres du Suprême Conseil que je connais personnellement, puis avec ceux auprès desquels mon père m'introduit et à peu près quotidiennement, au téléphone avec le Grand Maître Richard DUPUY et avec le Lieutenant Grand Commandeur Henri BITARD, qui va jouer un rôle charnière.

Le Grand Maître ne quitte guère son bureau du premier étage, Henti BITARD reste à son étage et ils s'arrangent pendant quelques semaines pour ne pas se croiser. Le Grand Commandeur RIANDET dont je connaissais bien les idées, était fanatisé par son obsession, par sa stratégie et croyait entraîner en nombre très important de frères, être accueilli sans réserve à la G.L.N.F., en prendre ensuite rapidement le contrôle et revenir prendre ensuite le contrôle de la G.L.D.F., en excluant tous ceux qui n'étaient pas d'accord.

J'ai encore en ma possession des lettres dans lesquelles des dissidents et non des moindres, m'écrivirent ce que je viens de vous dire. Un ancien Conseiller Fédéral me précisait même que j'étais un idiot de ne pas participer à cette habile manoeuvre et qu'il regrettrait d'avoir appris, qu'en tant que Président de l'UVRE, je jouais un rôle de "chien de garde" de la G.L.D.F. C'est l'expression "chien de garde" qui a été écrite et diffusée. Elle ne me déplait pas. Aidé par les anciens de l'UVRE, mes contacts répétés avec les membres du Suprême Conseil, avec le Grand Maître et l'ensemble des Vénérables, se font verbalement et par des informations précises.

Le contact avec les Vénérables ne cessait pas du matin au soir, car beaucoup de Vénérables étaient très troublés par des frères très minoritaires, mais auréolés du prestige et des lettres du Grand Commandeur, s'affirmaient soutenu par le Suprême Conseil de France.

Souvent, pour être plus tranquille, j'allais m'enfermer avec le Lieutenant Grand Commandeur, dans son bureau de la rue Grange batelière.

Je n'ai jamais voulu publier mes archives personnelles sur cette crise. En particulier, parce que j'aurais dû citer et blesser ceux qui s'étaient laissés aveugler au début et dont beaucoup s'étaient ressaisis. Je n'aime pas les polémiques après, je ne publie jamais de lettres personnelles, même si leurs auteurs publient ensuite des documents, parfaitement contradictoires, voire inexacts.

Mais je crois à la leçon et à la mémoire, car certains événements, certaines crises peuvent toujours se produire un jour. L'expérience a montré que dans de telles périodes, les VV. MM. jouent dans l'ensemble un rôle clé et se tournent vers l'Union des Vénérables, pour s'informer sans discours et suivent volontiers l'avis qui leur est donné, lorsque l'information est directe, précise et en confiance. Ils m'ont beaucoup interrogé sur les questions pour lesquelles il convient d'appliquer immédiatement la rigueur, et celles pour lesquelles souplesse, dialogue et explications vraies permettent de reconstituer l'unité, et d'isoler s'il le faut les éléments devenus passionnels et croyant avoir découvert une vérité unique.

A terme, le succès ou l'échec des grands tournants, décidés par l'assemblée des députés pour l'obédience, ont généralement dépendus des VV. MM., eux-mêmes émanation en contact permanent avec les frères en loge, davantage que le député.

C'est sans doute regrettable, mais c'est un fait. Et vous serez certainement tous appelés, à réfléchir aux raisons pour lesquelles c'est un petit groupe de Vénérables ou anciens Vénérables, mais également députés de leur loge, et sans pouvoir obédientiel, qui a été le plus écouté au moment de la plus grande crise qui ait secoué la G.L.D.F. en cinquante ans. Et que ce sont eux également que l'on trouve à l'origine ou associés à toutes les évolutions lentes et positives, pour l'application sérieuse et vécue du rituel, les Journées de Royaumeont, les Tenues d'été, etc...

J'ai inclus ici ce passage, au moment où je suis en train de vous décrire la situation dramatique au soir du Convent 1964, et avant de vous raconter la suite dont il faut tirer les leçons positives, en n'oubliant pas que le désordre trouve toujours chez quelques tempéraments égocentriques, prétexte à se déchaîner et l'on découvre ensuite, que le côté mauvais compagnons l'a emporté en eux.

Je reprends donc le cours des événements de 1964.

Comme je tiens à continuer d'être bien informé, avec plusieurs frères désireux d'entendre toutes les explications, toutes les versions, nous nous rendons à la grande réunion d'information, organisée par les dissidents et le frère RIANDET, dans un local neutre et extérieur, pour soi-disant informer les frères de la G.L.D.F. Mon arrivée a provoqué une certaine sensation et a gêné manifestement. Comme j'avais eu la prudence de me faire accompagner d'un groupe de frères très anciens et très respectés, en particulier le Vénérable d'Honneur et d'autres que les dissidents espéraient entraîner avec eux, je fus admis à cette réunion.

Nous entendions de très tristes choses, dans la bouche d'un ex-Grand Commandeur. Ce qui me fit un très grand plaisir, c'est que le frère RIANDET mettait en garde tous les frères contre l'action "extrêmement néfaste d'un organisme appelé UVRE", qui encourageait les VV. MM. contre la scission et dont les circulaires et l'activité gênaient l'opération lancée par lui et son équipe. Un extrait incomplet d'un compte-rendu de l'UVRE fut lu en public.

Pendant ce temps, la grande majorité des VV. MM. faisait son devoir à la G.L.D.F., me téléphonait pour avoir les dernières nouvelles et savoir ce qui se passait.

En définitive, que se passait-il entre le Suprême Conseil et la G.L.D.F. ?

Combien de loges étaient démolies ?

Combien de loges avaient vu des frères partir, encouragés par RIANDET, avec le trésor, les archives, les décors de leurs loges ou de leurs ateliers supérieurs ?

Les rencontres, interventions, propositions, se multipliaient dans tous les sens, rue Puteaux.

Le Conseil Fédéral discutait notamment de l'éventualité d'expulser le Suprême Conseil. Il faut se faire une idée du désordre qui régnait.

Quelques frères, autour du frère . . . créent un supposé Suprême Conseil "de remplacement", initiative malheureuse sans véritable résonance.

Par ailleurs, un certain nombre de frères "33 ème" se réunissent discrètement, confidentiellement et se déclarent prêts à constituer un nouveau Suprême Conseil, si celui qui est en place ne désavoue pas le Grand Commandeur RIANDET. Je suis invité à participer à cette réunion pour leur faire le point de la situation à la G.L.D.F. et de mes espoirs et raisons de faire confiance au Suprême Conseil en place, qui a été trompé par le frère RIANDET et qui semble être en train de se ressaisir.

A ce moment, j'ai pris la responsabilité, avec l'encouragement de quelques anciens et l'accord du bureau, d'agir fort avant que tout ne se complique plus encore ou que des maladresses ne risquent d'être encore commises à la G.L.D.F.

Nous convoquons une Assemblée Générale des Vénérables, le 21 octobre, c'est-à-dire juste un mois après le Convent, pour faire le point. Quelques heures avant la réunion, je m'enferme deux heures avec le Lieutenant Grand Commandeur BITARD, pour rassembler tous les éléments de la situation.

J'indiquai au Très Illustre Frères BITARD que la tension était venue à un point extrême et que toute prolongation équivoque de la situation pousseraient les VV. MM. à demander des décisions extrêmes au Conseil Fédéral, vis à vis des dissidents, complices de ceux qui étaient partis en emportant des décors, des fonds, des archives qui appartenaient aux Ateliers et qui continuaient à se réclamer des décisions du Suprême Conseil de France, non encore annulées.

Je n'avais aucun pouvoir, mais après mon insistance sur la nécessité d'une réponse immédiate, le Frère BITARD m'autorisa finalement et expressément à faire part de la conclusion de notre entretien et à faire savoir, aux Vénérables, le jour même, qu'au nom du Suprême Conseil, il encourageait tous les Vénérables et tous les frères à rester fidèles à la G.L.D.F., et que le Suprême Conseil officialiserait sous peu la confirmation que le recrutement des Ateliers supérieurs continuerait à s'effectuer exclusivement parmi les Frères de la G.L.D.F.

Le frère BITARD savait, bien entendu, que j'avais déjà obtenu le consentement personnel de principe de la plupart des membres du Suprême Conseil de France.

La décision prise par le frère BITARD, qui aurait préféré avoir encore du temps devant lui, ne me fut donnée qu'en fin d'entretien, lorsqu'il eut compris le retentissement qu'aurait dans toute la G.L.D.F. et au Conseil Fédéral, la réponse positive, négative ou dilatoire que je devais communiquer à l'Assemblée Générale convoquée par l'UVRE.

La réponse positive et l'autorisation qui me furent données n'étaient que verbales. Il lui fallait le temps de faire prendre formellement les décisions nécessaires par le Suprême Conseil de France, mais j'avais en main de solides garanties.

Je sais que j'étais inconscient, que je ne possédais aucun mandat. Le frère BITARD m'avait demandé quelques jours, je lui dis impossible, il y a eu trop de journées perdues, on va aboutir à une situation incontrôlable, alors qu'aujourd'hui, elle l'est encore.

Au lieu d'être mis dehors, j'avais obtenu quelque chose d'exceptionnel dans l'histoire maçonnique, en dehors de tous les canaux normaux, mais la situation était aussi exceptionnelle.

J'avertis immédiatement le Grand Maître Richard DUPUY et nous tombons d'accord pour que je tiens l'Assemblée Générale des Vénérables Maîtres, sans la présence du Grand Maître, ni d'aucun Grand Officier, afin que nous puissions parler très librement et que je puisse, avec le bureau de l'UVRE, prendre toutes les responsabilités, sans intervention immédiate du Conseil Fédéral.

Les Vénérables présents et tous ceux qui reçurent quelques jours après le compte-rendu de cette réunion, furent extrêmement soulagés et encouragés, même si les conflits durèrent dans quelques loges, pendant encore quelque temps. Y compris même parfois devant les tribunaux, pour des questions d'affectation de locaux appartenant à des frères et non à la S.I.P.

Notre frère [] très fidèle membre de l'UVRE depuis l'origine et jusqu'à la fin, également avocat de la G.L.D.F., fut un des avocats qui plaident ces procès.

Le Suprême Conseil de France décida de déchoir de ses fonctions et de radier le Grand Commandeur RIANDET. Un peu plus tard, le frère BITARD devint Grand Commandeur et resta même député de sa loge de la G.L.D.F. pendant encore quelques années, et nous nous rencontrâmes plusieurs fois en tête à tête.

Je dois aussi préciser qu'il y a eu, à côté d'une situation dramatique dans quelques loges et dans les ateliers supérieurs, un grand nombre de loges heureuses, dans lesquelles aucun frère ne se posa de question, mais je crois que la G.L.D.F. était au bord de la cassure. Et si l'on avait pas arrêté la crise, de manière très ferme, en reandant la G.L.D.F. à nouveau crédible, la crise aurait eu des conséquences extrêmement graves.

Fin 1964, c'est la grande consolidation à la G.L.D.F. qui n'a plus qu'à panser quelques plaies, même si malheureusement le frère RIANDET a reçu l'appui de Suprêmes Conseils étrangers. Nous arrivons quelques semaines plus tard, à la Tenue de Grande Loge du 19 décembre 1964.

Du texte, du long discours du Grand Maître Richard DUPUY, tirant le bilan de la crise, j'extrai la phrase suivante, que l'on peut consulter aux archives du Convent et que je lis sans fausse modestie, car c'est un document historique. C'est le document qui établit la crédibilité de l'UVRE : le Grand Maître s'adressant à l'ensemble des députés précise :

<<...Je veux enfin exprimer la gratitude de l'obéissance à l'Union des Vénérables Maîtres, qui a accompli en toute sérénité, un très beau travail d'information, un très beau travail de débouillage de crâne, grâce au dévouement et à la fidélité de son bureau et spécialement, grâce à l'action intelligente de son Président, le frère GABRIEL >>.

Ce n'était pas le bureau qu'il fallait féliciter, mais tous les Vénérables, qui avaient fait face avec difficulté à la crise et l'UVRE, un noyau de Vénérables et d'anciens Vénérables qui a alors acquis ses lettres de noblesse.

Je souligne encore que parmi ceux qui partirent, nombre d'entre eux le regrettèrent très vite. La situation s'était clarifiée, redressée et maintenant c'étaient les demandes de réintégration qui se mirent à arriver et à poser des problèmes d'harmonie et d'unité aux Vénérables Maîtres qui s'étaient engagés pour sauver leur loge. Les interpellations au Grand Maître et au Conseil Fédéral commencèrent à intervenir.

- 1965 -

A nouveau nous décidons de convoquer une réunion générale extraordinaire de l'UVRE, le 12 février 1965. Et cette fois, avec la participation du Grand Maître, du Grand Secrétaire [] et du Grand Trésorier []

Le compte-rendu en a été adressé à tous les Vénérables.

Il est clair dans ce compte-rendu que j'insiste sur le rôle fraternel pour réintégrer ceux qui sont partis correctement, mais que les Vénérables qui sont venus, là encore la moitié de Province, la moitié de Paris, sont tous ceux qui ont